



EN VOL AVEC LES ABEILLES SAUVAGES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	En vol avec les abeilles sauvages
En bref	Découverte du monde fascinant des abeilles sauvages lors d'une balade à Corbeyrier, accompagnée par la spécialiste Noémie Evéquoz.
Descriptif de l'activité	Observer ces abeilles méconnues, bien différentes des domestiques que l'on côtoie. Apprendre à identifier les espèces et découvrir la vie trépidante de ces insectes essentiels à la biodiversité.
Date	Samedi 7 juin 2025
Horaire	10h30 - 14h30
Lieux du rendez-vous	Arrêt de bus Corbeyrier, poste. (Carte en fin de document)
Lieux de l'activité	alentours du village de Corbeyrier
Programme indicatif	10h30 : départ à pied depuis l'arrêt de bus Corbeyrier, poste. Balade accompagnée dans les alentours du village. Haltes pour observer et parler des abeilles sauvages. Pique-nique tiré du sac (ou commandé auprès du Parc) aux alentours de midi. 14h30 : Fin de l'activité à Corbeyrier.
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none"> — Chaussures de marche — Pique-nique — Gourde d'eau — Protection contre le soleil (casquette/chapeau, crème solaire)
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Dès 7 ans
Nombres (min. – max.)	Minium 5 personnes, maximum 12 personnes

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Arrêt bus Corbeyrier, poste. Parking à proximité sur la Route de Boveau (carte en fin de document).
Horaires des transports publics	Aller : Aigle – Corbeyrier 10h02 – 10h23
	Retour : Corbeyrier – Aigle 14h43 – 15h02

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base

Dès 7 ans, gratuit

CONDITIONS ET TERMES L'ACTIVITÉ

Inscription

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.

